



Amitié des Conjointes pour l'Entraide et l'Information dans le corps Préfectoral

## Appel à cotisation 2018

Chère amie, cher ami,

Le montant de la cotisation pour l'ACEIP pour 2018 a été maintenu à 25 €. Nous vous rappelons que pour que nous puissions accepter votre adhésion à l'ACEIP, votre conjoint doit être adhérent à l'ACPhfmi.

Comme l'année dernière, de manière à faciliter votre adhésion ou votre renouvellement, vous pouvez nous retourner ce document en même temps que celui de l'adhésion à l'ACPhfmi de votre conjoint membre du corps préfectoral et établir un chèque commun pour les deux cotisations. Vous pouvez également nous l'envoyer séparément accompagné de votre chèque.

En vous renouvelant tous nos vœux, nous restons à votre écoute pour toute suggestion que vous voudriez nous faire à l'orée de cette nouvelle année.

Bien amicalement,

Le bureau

---

NOM :

Prénom :

Affectation du conjoint :

Adresse (*effective pour le courrier*) :

Téléphone domicile :

Portable :

E-mail :

Profession :

Désire participer à l'ACEIP pour l'année 2018 et joint un chèque à l'ordre de l'ACPhfmi d'un montant de 25 € ou plus : ..... €.

J'accepte que mes coordonnées soient communiquées sur l'annuaire de l'ACEIP : Oui – Non

Date et signature